

**2021-03-25-01**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX MIL VINGT ET UN Le jeudi 25 mars à 19 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes du Morel, sous la présidence de Monsieur André POINTET.

**Présents** : ARNAULT Jacqueline, BERLIOZ Pascaline, BRUNIER Thierry, CANET Laurent, CHANOIR Jessica, CHATAGNIER Didier, DELAPIERRE René, GUILBERT Agnès, HURET Edith, JAY Hélène, KALIAKOURAS Evelyne, MARIANI Michel, MARTINOT Gabriel, MATHIS Marc, MIBORD Josiane, MORIN Jean Yves, NANTET Laetitia, NIEMAZ Jean-Louis, PARMENTIER Marlène, PERCEVAL Christophe, PIANI Alain, POINTET André, RICHIER Maryse, ROUX-MOLLARD Alain, TISSOT Christian, VICHARD Daniel

**Absents excusés** : CHEDAL-ANGLAY Evelyne, BON Françoise (donne pouvoir à JAY Hélène), ROSSETTI-COCHEME Sandrine (donne pouvoir à ARNAULT Jacqueline)

**Absent** : Néant

**Date de la Convocation** : 7 mars 2021

Nombre de Conseillers : En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 27

DELAPIERRE René est élu secrétaire de séance.



### **OBJET : Approbation compte administratif 2020 – Budget principal**

Le conseil municipal réuni, sous la présidence de Monsieur Alain ROUX-MOLLARD, (le Maire s'étant retiré pour le vote) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget principal de la Commune de Grand-Aigueblanche dressé par Monsieur POINTET André, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, tel que présenté en annexe à la présente délibération
- 2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le Maire,



André POINTET

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 218 779,14	G	6 099 641,73
	Section d'investissement	B	4 101 627,40	H	3 146 514,21
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	63 242,40 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	688 370,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 320 406,54	= G+H+I+J	9 997 769,20
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 218 779,14	= G+I+K	6 162 884,13
	Section d'investissement	= B+D+F	4 101 627,40	= H+J+L	3 834 885,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 320 406,54	= G+H+I+J+K+L	9 997 769,20

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le



ID : 073-200084572-20210325-2021\_03\_25\_01-DE